



Agence du revenu
du Canada

Canada Revenue
Agency

Synthèse des conclusions

Forum des responsables de commissions d'enquêtes sur les délits fiscaux

16 et 17 juin 2021

Le Forum des responsables de commissions d'enquêtes sur les délits fiscaux, composé de membres du Groupe d'action de l'OCDE sur les délits à caractère fiscal et autres délits (TFTC), s'est réuni à distance les 16 et 17 juin 2021. Cette réunion était coorganisée par l'Agence du revenu du Canada et l'OCDE et a rassemblé des responsables de 44 pays membres du TFTC.

Nous avons examiné les risques actuels et émergents, y compris ceux générés par la pandémie de COVID-19, ainsi que les nouvelles opportunités, et avons arrêté des propositions ambitieuses de travaux futurs pour continuer d'améliorer collectivement nos outils et nos capacités de lutte contre les délits fiscaux, à l'échelle nationale et internationale. La transformation numérique rapide de l'économie, quoique porteuse de grands avantages, accroît aussi la capacité des criminels à agir en temps réel en se jouant des frontières, y compris au moyen de structures opaques et d'actifs virtuels difficiles à déceler. Pour faire face à ce phénomène, il nous faut intensifier la collaboration internationale, notamment en trouvant les moyens de mieux partager l'information en temps réel et de mener des enquêtes communes, ainsi qu'en élaborant et utilisant de nouveaux outils analytiques et technologiques.

Les propositions que nous avons adoptées concernant nos travaux futurs, exposées ci-dessous, s'appuient sur les réalisations à mettre au crédit de la collaboration récente entre les membres du TFTC, à savoir :

- La [deuxième édition des Dix principes mondiaux](#), qui constitue le premier guide d'envergure sur la lutte contre la délinquance fiscale et une composante essentielle du [Dialogue d'Oslo](#) de l'OCDE. La deuxième édition, publiée à l'occasion de notre réunion, aborde de nouveaux défis, comme la lutte contre les professionnels qui facilitent les délits fiscaux et le recouvrement des avoirs à l'échelle internationale. Elle présente également les résultats de 33 autoévaluations effectuées par les juridictions afin de comparer leurs cadres nationaux aux Dix principes mondiaux.
- Le rapport intitulé [En finir avec les montages financiers abusifs : Réprimer les intermédiaires qui favorisent les délits fiscaux et la criminalité en col blanc](#). Ce rapport analyse les différentes stratégies et mesures que les pays peuvent engager pour contrer les prestataires de services professionnels qui jouent un rôle essentiel dans la planification et la mise en œuvre d'activités criminelles, y compris par le biais de structures juridiques complexes et de transactions financières opaques.
- L'expansion du [programme de l'Académie internationale de l'OCDE pour les enquêtes en matière de délinquance fiscale](#). Dans le sillage du franc succès des premiers programmes de l'Académie organisés par l'école de police économique et financière de la Guardia di Finanza



d'Ostie, en Italie, des centres régionaux ont vu le jour en Afrique (Kenya), Asie-Pacifique (Japon) et Amérique latine (Argentine). À ce jour, plus de 1550 enquêteurs issus de plus de 140 pays ont été formés dans le cadre de ce programme.

- Le [Modèle de maturité en matière d'enquêtes sur les délits fiscaux](#), premier outil d'autodiagnostic au monde destiné à aider les juridictions à évaluer leurs forces et leurs faiblesses actuelles dans le domaine des enquêtes sur les délits fiscaux et à éclairer l'élaboration de stratégies pour se rapprocher des meilleures pratiques en la matière.
- Le lancement d'un programme pilote, dans le cadre de [l'initiative conjointe du PNUD et de l'OCDE Inspecteurs des impôts sans frontières](#), visant à renforcer les capacités à enquêter sur les délits fiscaux et à accompagner les enquêtes pénales en cours. Huit programmes pilotes, qui rassemblent des enquêteurs ayant une expérience des affaires pénales et issus de juridictions partenaires et de juridictions d'accueil, sont en cours.

Propositions de travaux de collaboration futurs

Nous sommes d'accord sur l'intérêt présenté par des travaux de collaboration futurs sur les initiatives suivantes dans un but de renforcer notre capacité collective à nous attaquer aux délits fiscaux :

- Un **processus annuel conjoint de repérage des tendances qui se profilent**, destiné à permettre un échange de connaissances sur les risques actuels et émergents afin de minimiser les possibilités, pour les délinquants, de dissimuler leurs activités en effectuant des opérations transfrontières ;
- L'intensification du **partage de connaissances sur l'utilisation des nouveaux outils technologiques** pour faciliter le repérage des délits fiscaux et des professionnels qui les facilitent, ainsi que la réalisation d'enquêtes, en particulier dans des situations transfrontières.
- L'ouverture de nouveaux axes de travail à explorer :
 - Des améliorations concrètes éventuelles de la rapidité et de la qualité des processus d'échange de renseignements relatifs aux délits fiscaux, notamment grâce à l'utilisation du **Système commun de transmission de l'OCDE** mis au point pour permettre une communication rapide et fiable entre les administrations fiscales.
 - Une exploration des moyens d'optimiser l'utilisation des renseignements échangés automatiquement sur les comptes financiers selon la [Norme commune de déclaration](#) aux fins d'enquêtes pénales ainsi que des solutions possibles pour améliorer l'accès en temps réel aux informations relatives à la propriété juridique et aux bénéficiaires effectifs, sous réserve de garanties et de fondements juridiques appropriés.
 - Des guides pratiques pour accompagner la mise en œuvre des recommandations énoncées dans le [rapport de 2021 sur les intermédiaires fiscaux](#) ainsi que l'étude des solutions envisageables pour approfondir la coopération internationale dans ce domaine, notamment grâce à des discussions avec le Groupe de travail international pour le partage des renseignements et la collaboration ([Réseau JITSIC](#)).
 - Le recouvrement rapide des produits des infractions dans des affaires transnationales, en prenant en compte les travaux du Groupe d'action financière et en nouant des relations avec le Réseau sur la gestion de la dette fiscale du Forum sur l'administration fiscale (FTA) qui poursuit actuellement des travaux sur les recommandations formulées dans son rapport de 2020 sur l'amélioration de la gestion des créances fiscales au niveau international intitulé [Enhancing International Tax Debt Management](#).



- Le partage de renseignements sur l'utilisation d'actifs virtuels illicites dans la commission de délits fiscaux et d'autres délits et l'élaboration d'un manuel à l'usage des enquêteurs pénaux.
- Le partage de connaissances sur les stratégies suivies face à des attaques d'hameçonnage en lien avec de la fraude fiscale, en étroite coopération avec le Forum sur l'administration fiscale. Ces attaques, qui se sont multipliées dans de nombreux pays ces dernières années, peuvent avoir des effets notables sur les individus, et potentiellement sur la confiance du grand public dans les services numériques des administrations fiscales.
- Nous nous sommes également engagés à intensifier notre soutien aux activités de renforcement des capacités, notamment en nous investissant dans :
 - L'élaboration d'un cadre pour la « certification des évaluateurs », destiné à faciliter une utilisation accrue du Modèle de maturité en matière d'enquêtes sur les délits fiscaux ;
 - La transformation éventuelle, avec le temps, des programmes pilotes IISF sur les enquêtes pénales en un programme à part entière ;
 - L'intensification des activités d'ouverture à l'appui de l'adoption et de la mise en œuvre des Dix principes mondiaux ; et
 - L'étude des solutions envisageables pour une poursuite éventuelle du recours aux réunions à distance en complément des programmes en présentiel de l'Académie.

Nous nous réjouissons que la prochaine réunion du [Forum international sur la fiscalité et la délinquance](#) (FTC), initialement programmée en 2021, se tienne finalement à la mi-2022 à Ottawa (Canada). Le Forum sur la fiscalité et la délinquance réunira une large palette d'experts spécialistes de la délinquance fiscale et économique issus de pays et d'organisations internationales, y compris d'administrations fiscales ou douanières, d'organismes de lutte contre la corruption et de lutte contre le blanchiment de capitaux, de services de police et d'autorités répressives, dans le but de nous permettre de réfléchir aux meilleurs moyens d'unir nos efforts au service de la lutte contre les délits fiscaux et autres délits.

En conclusion, nous aimerions remercier collectivement M. Herwig Heller, qui quitte la présidence du TFTC, pour l'excellent travail qu'il a accompli en tant que Président et qui a permis d'élever à un tel niveau la coopération et la collaboration internationales sur des enquêtes en matière de délinquance fiscale.

